Image not found or type unknown

Partage judiciaire fraude escroquerie

Par **Jibi7**, le **11/09/2015** à **15:42**

Bonjour,

A propos de partage judiciaire/galère..

De nombreuses déclarations frauduleuses , dissimulations, manipulations des documents authentiques comme jugements la seul indication donnee a une des parties en cause est de porter plainte au procureur

Ayant déja exploré les termes et procédures de l'escroquerie au jugement, où est il possible de s'assurer que les memes conditions seront applicables au partage judiciaire dans lequel notaire et experts immobiliers remplacent les magistrats.?
Et sinon où trouver les formulaires , conseils adaptés et connaitre les délais et procédures particulières ?

Merci de vos infos

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés